

|                                     |     |
|-------------------------------------|-----|
| Actualités                          | p 1 |
| En savoir plus sur le Jonc diffus   |     |
| L'expérience d'un adhérent          | p 2 |
| Pierre Simons - Gentieux            |     |
| Découverte des richesses naturelles | p 2 |
| Le Jonc acutiflore                  |     |
| Un peu de technique                 | p 3 |
| Les pompes à museau                 |     |
| Brèves                              | p 4 |
| Inventaire zones humides            |     |
| Retour journée échanges rigoles     |     |
| Nous contacter                      | p 4 |

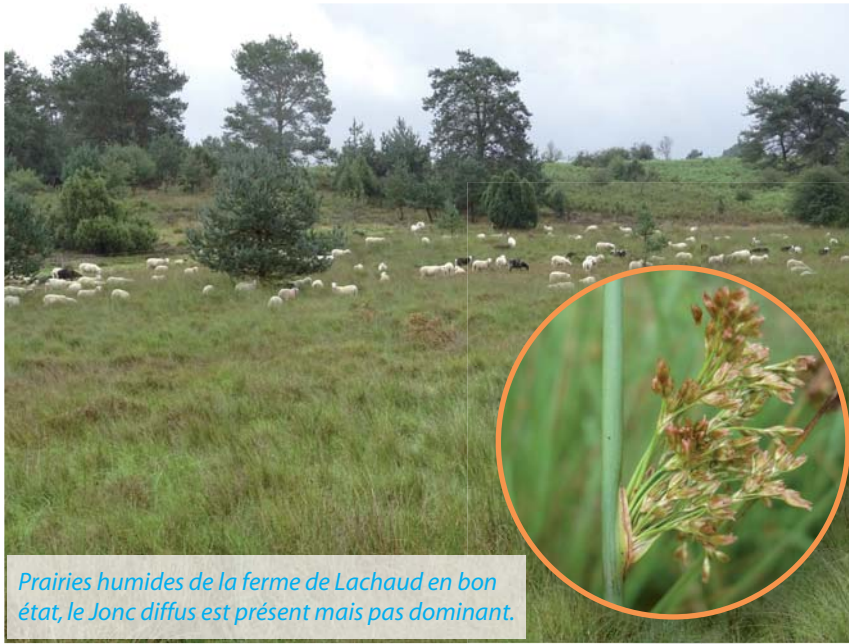
## Réseau Zones Humides en Limousin Bulletin d'informations

La pompe à museau  
(page 3)

### Actualités

#### En savoir plus sur le Jonc diffus

#### Appel à manifestation d'intérêt auprès des acteurs de la Recherche



Prairies humides de la ferme de Lachaud en bon état, le Jonc diffus est présent mais pas dominant.

Depuis une cinquantaine d'années, le développement du Jonc diffus (*Juncus effusus*) dans les prairies humides devient problématique aussi bien pour la conservation des milieux qu'en terme de qualité de fourrage disponible pour le bétail. En couvrant des surfaces de plus en plus vastes, cette plante, peu pâturée, semble être le signe d'un changement des conditions écologiques et hydrologiques de la prairie humide, caractérisé notamment par une perte de diversité spécifique de la flore.

Interrogé régulièrement par les membres du Réseau Zones Humides souhaitant agir pour réduire l'abondance du Jonc diffus dans leur pacage humide, le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin a réalisé une synthèse bibliographique et **une enquête auprès d'une vingtaine d'éleveurs** afin de mieux connaître les itinéraires techniques à l'œuvre. Le but de ce travail est de

cerner les facteurs susceptibles d'être à l'origine du développement du Jonc diffus pour proposer des modalités de gestion susceptibles de le contraindre afin d'améliorer la valeur fourragère et les fonctionnalités hydro-écologiques des prairies humides.

Afin d'obtenir des relations plus précises entre itinéraires techniques, caractéristiques physico-chimiques des sols (fortement influencées par le fonctionnement hydrologique de la zone humide) et développement de *Juncus effusus*, **un partenariat avec un ou des organismes de recherche est indispensable.**

Les exploitants agricoles du Réseau Zones Humides peuvent se mobiliser pour définir des itinéraires techniques à respecter durant le temps du suivi scientifique. Des rencontres régulières entre techniciens, scientifiques et agriculteurs, permettraient de faire part des résultats et d'avancer ensemble dans l'amélioration des connaissances des mécanismes en place.

**En mettant en œuvre un réseau expérimental de gestion et de suivi scientifique, nous pourrions mieux connaître les causes de l'envahissement des prairies humides par le jonc diffus et trouver les solutions techniques pour le réduire.**

**Vous êtes chercheurs et cette problématique vous intéresse, merci de contacter le coordinateur du Réseau :**  
[ehennequin@conservatoirelimousin.com](mailto:ehennequin@conservatoirelimousin.com)

Vous pouvez télécharger la synthèse de l'enquête à l'adresse suivante :  
[www.conservatoirelimousin.com/reseau-zones-humides.html](http://www.conservatoirelimousin.com/reseau-zones-humides.html)

# L'expérience d'un adhérent

## Pierre SIMONS – Eleveur de bovins (Gentioux - 23)

Comment fonctionne votre exploitation agricole ?

Je suis éleveur de bovins de race limousine sur la commune de Gentioux depuis 1984. Je forme avec ma femme le GAEC des Planèzes. Mon troupeau actuel est composé de 50 vaches. Il me reste environ 65 hectares composés principalement de prairies mésophiles, de prairies humides et de tourbières. Les milieux humides représentent 40 % de ma surface agricole. Afin d'être en accord avec la diminution de ma surface agricole, je devrais être en mesure de me séparer d'une vingtaine de vaches.

Comment avez-vous connu le Réseau Zones Humides ?

J'ai connu le Réseau Zones Humides dans un premier temps par l'intermédiaire de mon frère, Arnaud Simons adhérent depuis 2014, ainsi que par l'intervention des animateurs du Réseau Zones Humides sur le territoire. Une réunion organisée par la Communauté de Communes Creuse Grand Sud a permis de finaliser l'adhésion au RZH.

Qu'est-ce que le réseau peut vous apporter ?

Le réseau Zones Humides peut m'apporter une connaissance des milieux humides, que ce soit au niveau des espèces végétales présentes, ou bien au niveau de la description des différents habitats humides. Le réseau m'apporte aussi une cohérence et une réflexion dans la programmation d'aménagement.

Des projets en vue, en lien avec les zones humides ?

Des projets en lien avec les zones humides sont en préparation. Sur un grand nombre de mes parcelles des aménagements permettant l'abreuvement en zone humide sont en réflexion. Aujourd'hui mon objectif est de pouvoir réaliser un pâturage tournant avec des bovins sur l'ensemble de mes parcelles agricoles (parties sèches et humides). J'ai malgré tout commencé à aménager certaines parcelles avec la réalisation d'un franchissement (arche en PEHD), et l'installation de pompes à museau. Le bétail s'est bien acclimaté aux pompes à museau ce qui me permet de les déplacer suivant le parc utilisé.

Adhérent depuis 2017

Surface en adhésion : 51 ha

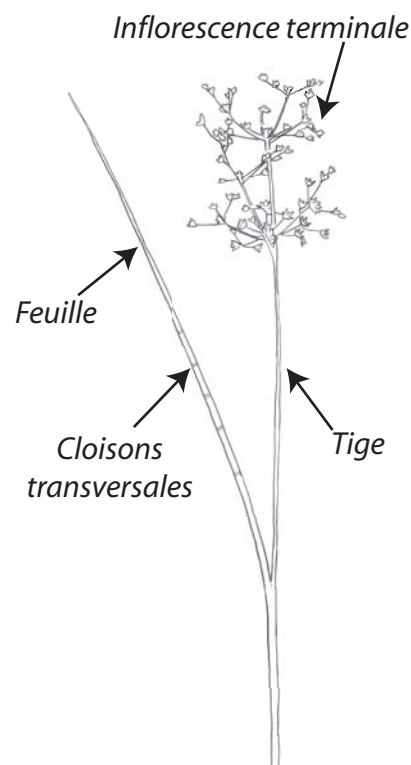


# Découverte des richesses naturelles

## Le Jonc acutiflore - *Juncus acutiflorus*

Le jonc acutiflore, *Juncus acutiflorus*, aussi dénommé communément Jonc à tépales aigus, fait partie de ces grandes Joncacées vivaces (40-80 cm) à rhizome traçant. Son inflorescence terminale permet de le distinguer visuellement du Jonc diffus (*Juncus effusus*), à inflorescence latérale, également très fréquent sur le territoire limousin (parfois même contraignant – cf. Actualités) en milieu prairial humide. Hors floraison, il se repère à ses feuilles divisées intérieurement par des cloisons transversales, perceptibles au toucher.

Sur les plateaux du Limousin, il est fréquemment retrouvé en association avec la Molinie bleue (*Molinia caerulea*) en contexte paratourbeux (acide, oligotrophe et faible profondeur de tourbe), dominant parfois complètement la strate herbacée. Il peut également être retrouvé en prairies humides mésotrophes (plus riches en nutriments) accompagné par la renouë rampante (*Ranunculus repens*).

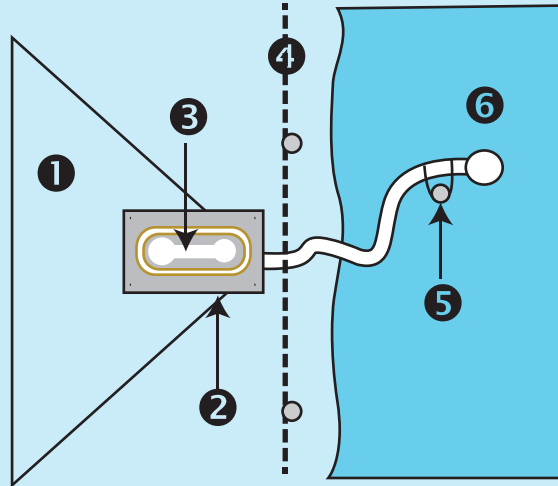


# Un peu de technique

## La pompe à museau, un dispositif pratique pour l'abreuvement des bovins

La pompe à museau, également appelée pompe de prairie ou pompe à nez, est un dispositif d'abreuvement adapté aux bovins qui évite tout contact du bétail avec le milieu aquatique. Un modèle spécifique existe pour l'abreuvement équin.

Reposant sur un support stable (2 - socle béton, pieux battus) dans une zone stabilisée (1), la pompe (3) est activée mécaniquement par le bétail sous l'effet d'un va-et-vient du museau. Depuis la crépine (6), l'eau est acheminée dans un petit réservoir. Suivant le modèle, un « petit bol » latéral assure l'abreuvement des veaux.



- 1 Zone d'accès empierré
- 2 Socle bétonné ancré dans le sol par 4 tiges filetées
- 3 Pompe boulonnée sur le socle
- 4 Clôture de protection
- 5 Piquet de maintien
- 6 Crépine

Vue du dessus de l'installation d'une pompe à museau (d'après source CATER Normandie)

**Capacité :** 7 à 10 vaches par pompe

**Source d'alimentation :** cours d'eau, mare, nappe d'accompagnement d'un ruisseau...

**Implantation :**

- à 20-30 cm du niveau du sol
- à 2 m minimum de la berge
- espacement de 3 m entre les pompes
- crépine à installer dans une zone immergée toute l'année
- hauteur de pompage de 7 m max.
- prévoir géotextile et empierrement de stabilisation
- prévoir l'exclus du tuyau d'alimentation

**Coût :** 200 à 300 € HT (pompe et accessoires) + 80 à 300 € HT (empierrement)



### Inconvénients

Apprentissage du troupeau (10 jours suffisent)

*astuce : pré-montage en bâtiment ; badi-geonner la pompe de sels minéraux*

Entretien régulier de la crépine

Non fonctionnel en période de gel suivant le modèle

### Avantages

Facilité/simplicité d'installation/déplacement

Coût modéré

Entretien facile

Aucun contact avec le milieu aquatique

Cadre réglementaire simplifié

Plusieurs tests de mise en œuvre ont déjà été menés dans le cadre du Réseau Zones Humides. Les retours d'expérience révèlent que l'efficacité du dispositif dépend principalement de l'apprentissage du troupeau.

Si vous êtes intéressés par la mise en place de ce dispositif, n'hésitez pas à contacter les animateurs du Réseau Zones Humides. **Nous possédons plusieurs pompes à museau pouvant être mises à disposition.**

# Inventaire des zones humides sur de nouvelles communes

Les inventaires des zones humides à l'échelle communale commencés dans le cadre du CRE Vienne moyenne se poursuivent dans le cadre du **Contrat Territorial Milieux Aquatiques de la Vienne Médiane et ses affluents** coordonné par le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne et le Syndicat Mixte Vienne Gorre. En 2017, les communes de Beynac, Saint-Martin-le-Vieux et Séreilhac ont fait l'objet de prospections. Ces communes ont été choisies car elles permettent d'apporter des informations à la Communauté de Communes du Val de Vienne qui révisé son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Ainsi Céline Serres a effectué la phase de terrain entre mai et septembre 2017 dans le cadre d'un stage de licence professionnelle. Au total, ce sont 377 ha de zones humides qui ont été observées ce qui représente 5,5 % de la superficie des 3 communes. La commune de Séreilhac est la plus pourvue en zones humides avec près de 280 ha c'est-à-dire plus de 7 % de son territoire. La topographie explique ces différences : Beynac et Saint-Martin-le-Vieux connaissent de fort dénivelés ce qui limite l'ampleur des zones humides ; Séreilhac est relativement plane ce qui favorise l'extension des zones humides. Plus de détails dans les rapports techniques à venir.

## Des animateurs à votre service !



**Coordination :** Erwan Hennequin - 05 55 03 98 23  
ehennequin@conservatoirelimousin.com

### Contrat Vienne Amont :

**Haute-Vienne :** Nicolas Lhéritier - 05 55 32 46 72  
**Corrèze et Creuse :** Thomas Jouillat - 05 55 03 98 23

### Catzh Corrèze :

Olivier Rasclé - 05 55 03 98 21  
Antoine Begnaud - 05 55 46 09 83

### Contrat Briance :

Nicolas Lhéritier - 05 55 32 46 72

### Contrat Vienne médiane :

Fabienne Nauwynck - 05 55 03 09 03



6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence  
Tél : 05 55 03 29 07 - Fax : 05 55 03 29 30  
info@conservatoirelimousin.com  
www.conservatoirelimousin.com

## Petites annonces

Besoin d'un coup de main ? Ce petit encart est fait pour vous. Profitez de ce bulletin pour vous exprimer et communiquer avec les autres membres du réseau.

**Si vous avez des projets de travaux ou des besoins en accompagnement technique et financier, n'hésitez pas à faire appel aux animateurs du Réseau.**

## 50 personnes à la journée d'échanges "entretien des rigoles et prairies humides"

Ce vendredi 13 octobre, nous étions une cinquantaine de personnes réunies pour discuter des rigoles et de leur gestion. La matinée à la salle des fêtes de Pageas a été consacrée aux présentations du cadre réglementaire et des principes de gestion des prairies humides et des rigoles. L'après-midi a été l'occasion de discuter sur le terrain des différences entre rigoles et petits cours d'eau de tête de bassin puis de voir une rigoleuse en action. En effet, M. Belair, entrepreneur à Pageas a amené son tracteur attelé à une rigoleuse axiale et équipé de roues jumelées qui lui permettent de passer en zone humide en laissant très peu de traces. Les échanges ont été nombreux et reflètent la difficulté d'appliquer des règles théoriques dans des contextes géographiques variés. Cela révèle bien que l'accompagnement individuel par les animateurs du Réseau Zones Humides est primordial.



Démonstration de rigoleuse

Avec la participation financière de :



Rédaction : A. Begnaud, V. Blot, E. Hennequin, T. Jouillat, O. Rasclé, P. Simons.  
Conception : CEN Limousin - Photos : CEN Limousin sauf mention contraire  
Bulletin destiné aux adhérents du Réseau Zones Humides.  
Imprimé en 300 exemplaires sur du papier recyclé.